

Mohamadou Moussa WAGUE

Université de Nouakchott

La problématique de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie

Résumé :

La recherche empirique effectuée sur les femmes entrepreneures en Mauritanie a pour objectif de jauger leurs conditions de déploiement entrepreneurial. En effet, à la question des ressorts de leur orientation vers la création d'entreprise, l'analyse s'est appuyée sur une large enquête auprès de plus d'une centaine de femmes entrepreneures dont les entreprises sont inscrites au registre du commerce. Le profil des entrepreneures ainsi que celui de leur entreprise, leurs motivations, les conditions de créations, l'influence du milieu familial, le mode de financement de la création, les contraintes rencontrées, les relations avec les différents modes de financement, etc., sont autant de dimensions visitées afin d'appréhender pleinement l'entrepreneuriat féminin.

Mots clés : entrepreneuriat féminin, PME, financement.

La problématique de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie

Mohamadou Moussa Wagué

Enseignant chercheur à l'Université de Nouakchott

Email : wkgorgol@yahoo.fr

Adresse personnelle : BP 53 Nouakchott – Mauritanie

Résumé

La recherche empirique effectuée sur les femmes entrepreneures en Mauritanie a pour objectif de jauger leurs conditions de déploiement entrepreneurial. En effet, à la question des ressorts de leur orientation vers la création d'entreprise, l'analyse s'est appuyée sur une large enquête auprès de plus d'une centaine de femmes entrepreneures dont les entreprises sont inscrites au registre du commerce. Le profil des entrepreneures ainsi que celui de leur entreprise, leurs motivations, les conditions de créations, l'influence du milieu familial, le mode de financement de la création, les contraintes rencontrées, les relations avec les différents modes de financement, etc., sont autant de dimensions visitées afin d'appréhender pleinement l'entrepreneuriat féminin.

Mots clés : entrepreneuriat féminin, PME, financement,

La problématique de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie

Introduction

L'analyse, basée sur une enquête auprès des femmes entrepreneures, consiste à étudier la réalité et les conditions de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie afin de contribuer à la conception et mise en œuvre d'une politique efficace de promotion des femmes entrepreneures.

Cependant, se pose la question de l'adéquation du concept d'entrepreneuriat dans un contexte où foisonnent les motivations, les initiatives et les comportements économiques. Dans tous les cas, il est quasi évident que l'entrepreneuriat est un état d'esprit. En effet, l'esprit d'entreprise peut être défini comme étant l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte "d'aventure d'entreprise". Aussi, cet état d'esprit consiste à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses dans une organisation¹.

Pour François Perroux² la difficulté de détermination du concept d'entrepreneur est attachée à la mutation dans le temps et l'espace de son rôle, lui-même tributaire des changements et bouleversements dans le champ économique. Progressivement, de marchand, commerçant au moyen âge, l'entrepreneur en Europe devient un preneur d'ordres en signant des contrats d'exécution de travaux avec les pouvoirs publics au 17^e siècle. C'est à partir du 18^e siècle, pendant la révolution industrielle, la notion et le profil de l'entrepreneur prennent progressivement forme.

P.A. et Julien M. Marchesnay définissent l'entrepreneur par quatre traits majeurs : qui sait imaginer du nouveau et qui a confiance en soi, qui crée une information intéressante, qui dans un but donné, réunit et sait coordonner les ressources économiques et qui le fait en fonction d'avantages personnels tels que le prestige et l'ambition³.

Cependant, on ne peut se dérober de l'existence ou non d'une spécificité entrepreneuriale féminine. En effet, deux approches se contredisent à propos de l'existence d'une spécificité entrepreneuriale féminine. Concernant la spécificité, les tenants d'une telle position partent du constat que les motivations des femmes entrepreneures sont souvent différentes de celles de leur homologue masculin. De plus, en amont, les mécanismes cognitifs féminins sont spécifiques et donc forcément le mode de déploiement entrepreneurial ne peut que différer accréditant ainsi une certaine altérité. En outre, la particularité de l'éducation des filles ne peut que spécifier leurs motivations et leur potentielle entrepreneuriale.

A l'inverse, même si les femmes entrepreneures sont confrontées à des contraintes liées à leur statut social, il n'en demeure pas moins que dans le champ économique, elles sont confrontées aux mêmes défis que leurs homologues masculins (avec peut-être plus d'âpreté), et sont donc obligées de faire preuve de productivité accrue et de compétitivité, comportements s'imposant aux deux sexes.

Plus spécifiquement, les objectifs de cette recherche se déclinent comme suit :

- Procéder à une réflexion globale sur les conditions féminines entrepreneuriales ;
- Rencontrer des femmes entrepreneures, des organisations représentatives des femmes entrepreneures et les institutions publiques et faîtières intervenantes dans le paysage entrepreneurial féminin ;

¹JULIEN P.A. et MARCHESNAY M., L'entrepreneuriat, Ed. Economica, Paris, 1996, p. 8

²PERROUX F., L'économie au XX^e siècle, Ed. PUF, Paris, 1961.

³JULIEN P.A. et MARCHESNAY M., La petite entreprise, librairie Vuibert, Paris, 1988

- Interpréter les résultats de l'enquête (les motivations, circonstances de création d'entreprise, financement/relations avec les institutions de financement, contraintes rencontrées, doléances des entrepreneures et propositions concrètes de promotion de l'entrepreneuriat féminin).et en faire une synthèse ;
- Faire ressortir des investigations des éléments d'appréciation aussi robustes que possible.

1. Contexte socio-économiques de l'entrepreneuriat féminin

Le développement de l'entrepreneuriat féminin est dû en grande partie par la profonde évolution de la société mauritanienne au cours de ces dernières décennies en ce qui concerne sa perception de la femme, de son rôle socio-économique et des marges de manœuvre de cette dernière.

Une volonté politique s'est manifestée pendant ces dernières décennies tendant à promouvoir l'insertion socioéconomique des femmes. Les décisions suivantes ont sans aucun doute façonnées la promotion économique dans le pays :

- la reconnaissance, par la constitution du 20 juillet 1991, de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la création, en 1992, d'un Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec ses structures au niveau régional ;
- l'approbation, le 8 mars 1995, par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Promotion Féminine.

1. 1. Éléments socio démographiques concernant la femme

1. 1. 1. Une démographie féminine importante avec une responsabilisation familiale de plus en plus forte

Alors que le recensement démographique de l'année 2000 révèle une part de 50,5% de femmes dans la population totale, les projections démographiques de l'ONS (Office National des Statistiques) pour l'année 2008 ramènent ce taux à 49,9%⁴. A contrario, selon l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages en Mauritanie effectuée par l'ONS en 2008, la population est composée de 52,4% de femmes et de 47,6% d'hommes.

Selon ces mêmes enquêtes, la moyenne d'âge de la population mauritanienne est de 22,7 ans et les hommes sont en moyenne légèrement plus jeunes que les femmes (respectivement 22,2 ans contre 23,2 ans). Cette population est constituée de 68,7% de ménages dirigés par des hommes contre 31,3% dirigés par des femmes. Ce résultat est voisin de celui de l'enquête MICS 2007 (respectivement 73% et 27%) et est différent de celui de l'EPCV de 2004 où il était respectivement à 80,7% et 19,2%.

Globalement, l'âge moyen du chef de ménage (CM) est de 47,9 ans (48,2 ans pour les hommes contre 47,3 ans pour les femmes). L'accroissement notable du pourcentage de femmes CM entre 2004 et 2008 est dû en grande partie à la déstructuration de la cellule familiale, dans la mesure où, on remarque entre ces deux dates, une nette augmentation du pourcentage de femmes CM qui passe de 18,9% à 31,3%. Cette évolution est particulièrement très nette au niveau des ménages monoparentaux (nucléaires ou élargis), des familles élargies, marginales dans les couples avec enfants⁵.

⁴ ONS, Annuaire statistique, août 2009.

⁵ ONS : Profil de la pauvreté en Mauritanie - 2008, septembre 2009, p. 50.

1. 1. 2. Une scolarisation toujours à la hausse

Depuis environ une décennie, on assiste à une augmentation vigoureuse de la scolarisation des filles, dépassant celle des garçons. Le taux brut de scolarisation des filles s'établit à 98,4% en 2007/2008 tandis que celui des garçons est en deçà à 92,6%. Concomitamment, il s'avère que les filles s'en sortent mieux par la suite puisqu'en 2003/2004 le taux de redoublement des filles et des garçons s'établit respectivement à 16,2% et 15,9% et en 2007/2008, ces taux évoluent respectivement à 1,9% et 2%.

Logiquement, au niveau secondaire on aurait du assister à une présence plus forte de filles par rapport aux garçons. Or tel n'est pas le cas puisque, le nombre de filles s'établit à 44505 et celui des garçons à 52388⁶. Cette évolution négative est provoquée essentiellement par la priorité accordée aux garçons au détriment des filles par leur famille, les tâches ménagères qui accaparent le temps et l'énergie des jeunes filles et régulièrement par les mariages considérés comme précoces et les grossesses qui s'ensuivent.

1. 2. Les femmes face au marché de l'emploi

L'étude du type d'emploi exercé par les femmes, montre que le travail régulier (salariés) représente 35,2%, et 45,2% travaillent pour leur propre compte ; tandis que le travail à la tâche (à l'heure et à la journée) ne représente que 11,1%⁷. Le taux d'activité des femmes a crû, s'établissant à 28,5% en 2000 contre 25,3% en 1988. Alors que pour les hommes, ce taux a plutôt baissé passant de 68,9% à 64,5% de 1988 à 2000.

Selon l'EPCV 2008, le secteur du commerce est le premier fournisseur d'emplois avec 24,6% des employés, contrairement aux résultats de l'EPCV 2004 qui accordent la prééminence au secteur agricole avec un taux de 24%. Le secteur de l'agriculture se place en deuxième position avec 20,4% (environ 10% travaillent dans le sous-secteur de l'élevage). L'administration publique et les services octroient respectivement 15,2% et 14,9% des emplois au plan national. En milieu rural, les secteurs primordiaux en ce qui concerne l'offre d'emploi sont l'agriculture et le commerce, avec respectivement 42,7% (dont 21% pour l'élevage) et 20,7%. Les services et l'administration se placent respectivement en troisième et quatrième position (9,1% et 5,9%) en matière d'offre d'emploi dans le milieu rural.

L'approche par branches d'activité selon le sexe révèle que 23,5% des emplois des hommes se trouvent dans l'agriculture (9,9% dans l'élevage), 19,9% dans le commerce et 16,3% dans l'administration. Chez les femmes 35,6% des emplois se situent dans le commerce, 15,5% des services et 13,1% de l'agriculture (1,2% dans l'élevage).

1. 3. L'accès au crédit

Les femmes ont essentiellement accès au crédit informel dans des proportions supérieures à celles des hommes. A cet égard, l'enquête de l'APROMI (Association des Professionnels de la Microfinance) révèle que les femmes jouissent un peu plus que les hommes du microcrédit formel (52%), mais c'est grâce au financement informel qu'elles obtiennent la plupart de leurs crédits (autour de 70%, et jusqu'à 90% en milieu rural). Cette donne est principalement due à l'inadéquation des mécanismes ainsi qu'à la faiblesse des canaux d'information des femmes sur les opportunités de crédit et les procédures à observer.

⁶ Op.cit.

⁷ Op.cit.

1. 4. La prédominance de l'informel

Compte tenu du niveau d'instruction et de multiples barrières (pauvreté et ressources financières indisponibles, etc.), les femmes entreprennent surtout dans le secteur informel où le ticket d'entrée est relativement faible et aisé à obtenir. Ces activités informelles sont essentiellement des activités génératrices de revenus. Dans l'informel, les femmes investissent prioritairement le secteur du commerce (qui englobe 35,8% des entreprises informelles dirigées par des femmes), suivi par celui des services (11,5%). Ces femmes ont dans la majorité des cas le statut d'indépendantes (84,3% dans le secteur du commerce, 85,3% dans celui de l'artisanat, et 55,6% dans celui des services où elles ont plus couramment qu'ailleurs un statut d'aides familiales⁸).

1. 5. Appréciation de l'apport économique des femmes

La prédominance démographique des femmes, leur part de plus en plus forte en termes de pourcentage parmi les chefs de ménages, tous ces facteurs ne peuvent qu'apprécier leur apport économique. A cet égard, l'étude sur la situation de la femme en Mauritanie par le CMAP en 2003 révèle que la proportion des femmes chefs de ménage en Mauritanie est plus forte que celle observée dans les pays de la sous région. Ce qui évidemment oblige de plus en plus ces chefs de ménages à assumer économiquement leur responsabilité. Cependant, les données disponibles sur la contribution économique des femmes sont très ténues et souvent biaisées. En conséquence, de tels constats ont plutôt tendance à minimiser le rôle économique des femmes. Donc, ces données ne reflètent pas le rôle joué par les femmes dans l'économie nationale.

La participation des femmes à la création de la richesse nationale aurait crû de 23,5% en 1988 à 28,1% en 2000. Ces taux de participation des femmes à la richesse nationale mettent en évidence le fait que les femmes s'affirment de plus en plus dans la sphère économique en particulier dans le secteur primaire (31,4%). Cependant, elles sont surtout reléguées dans le secteur dit informel (commerce, transformation alimentaire et artisanat)⁹.

2. Environnement et caractérisation de l'entrepreneuriat féminin

La caractérisation de l'entrepreneuriat féminin sera abordée autour de la notion même d'entrepreneuriat, de l'interrogation sur l'existence ou non d'une spécificité entrepreneuriale féminine, sur le concept de MPE (micro et petites entreprises), de la réalité entrepreneuriale féminine en Mauritanie et enfin des contraintes et obstacles auxquelles font face les entreprises féminines.

2.1. Environnement des MPE en Mauritanie

La caractérisation de la MPE nécessite en premier lieu de la définir dans le contexte mauritanien, de discerner le processus de création d'entreprise et enfin de s'édifier sur les politiques et stratégies de promotion de la MPE.

Il importe d'explicitier la définition informelle de l'entreprise par l'Office Nationale des Statistiques (ONS) dans la comptabilité nationale : est considérée comme informelle toute entreprise ou activité remplissant au moins une des conditions suivantes :

- (i)- employant moins de dix personnes,
- (ii)- n'ayant pas une comptabilité,
- (iii)- n'ayant pas un registre de commerce ou

⁸ ONS, Enquête sur le secteur informel, 1992, Volume 5.

⁹ CMAP : Analyse de la situation des femmes 2003

(iv)- ayant un faible chiffre d'affaire.

Dans le document de la stratégie nationale d'industrialisation¹⁰, on subdivise les entreprises en quatre catégories : de A à D. La catégorie A correspond aux très grandes entreprises qui ont vocation à exporter. Ces entreprises sont dans une position d'exploitation de rentes, par exemple : extraction du minerai de fer, extraction d'autres minéraux, exploitation de la zone maritime, etc. La catégorie B correspond aux industries de substitution qui s'adressent pour l'essentiel au marché intérieur mauritanien ou au marché de la sous région. La catégorie C regroupe environ 60% de la main d'œuvre urbaine. Ces entreprises sont très disparates quant à leurs caractéristiques et leur poids économique, elles sont capables d'une planification minimale de leur activité pour l'adapter aux besoins de la clientèle qui est essentiellement locale.

Ces entreprises constituent la base à partir de laquelle se développe une industrie ; il s'agit d'une proto-industrie dont la formation est immédiatement antérieure au processus d'industrialisation. La catégorie D correspond à des activités de subsistance à très court terme. La catégorie D correspond aux AGR et la catégorie C aux MPE pour la plupart informelles.

Si cette définition a le mérite d'exister, il n'en demeure pas moins qu'elle est très large et ne précise pas les contours des MPE qui sont presque toutes informelles. La tentative de démarcation entre la MPE et l'AGR est plus nette dans le document de stratégie nationale de promotion de la micro et petite entreprise, dont découle le PNIME.

2.2. Caractérisation de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie

2.3.1. Types de femmes entrepreneures (AGR, micro entrepreneures, entrepreneures)

On peut adopter cette subdivision de l'entrepreneuriat féminin :

- Les femmes entrepreneures, dont les activités sont enregistrées au registre du commerce et souvent dotées d'une comptabilité. C'est en quelque sorte l'élite de l'entrepreneuriat féminin. Elles sont majoritairement présentes dans le commerce, mais aussi dans les services (clinique et cabinets médicaux, bureau d'études, agences de voyage, événementiel, maintenance-entretien, etc.), dans l'industrie, la pêche, etc. Les dimensions des entreprises sont très variées mais globalement, c'est dans cette frange qu'on trouve des facteurs de pérennité et de croissance. C'est aussi cette frange qui est concernée par l'enquête menée dans le cadre de cette étude. Ces entrepreneures évoluent surtout dans le milieu urbain. Cependant, elles demeurent minoritaires parmi les femmes économiquement actives. Elles constituent le sommet de la pyramide.
- les micro entrepreneures dont les activités enjambent sur le domaine de la MPE. Elles évoluent presque uniquement en milieu urbain.
- Les promotrices d'AGR dont les économiques engendrent un excédent financier.
- Les promotrices d'AGR définies sous le terme « les femmes très pauvres du secteur informel » parce que les revenus de leurs activités ne permettent que la survie journalière du ménage.

¹⁰ PNUD – ONUDI et Ministère des mines et de l'industrie : Eléments d'une stratégie nationale d'industrialisation de la Mauritanie, Nouakchott, 2002.

2.3.2. Création d'entreprise en Mauritanie par les entrepreneures

Le tableau et schéma suivants montrent la faible proportion de femme dans la création d'entreprises en Mauritanie.

Tableau n°1 : Répartition par année

Années	2007	2008	2009
Total	970	1096	891
Femmes	57	69	68
Pourcentage	5,87%	6,29%	7,63%

En fait, il ne s'agit que de l'inscription au registre de la CCIAM. Le démarrage effectif des entreprises n'est pas suivi.

2.3.3. Les contraintes freinant l'entrepreneuriat féminin et les MPE

L'énumération de l'ensemble des contraintes explicatives de la ténuité de la croissance, de la productivité et de la compétitivité des MPE de manière générale, et particulièrement les femmes entrepreneures serait fastidieuse. Néanmoins on peut citer :

- ⇒ La faiblesse organisationnelle des entrepreneures. Il n'existe officiellement qu'une seule structure fédérative (UMAFc) qui peine à être la convergence des femmes entrepreneures. L'engouement vis-à-vis de cette structure était essentiellement motivé par la perspective d'obtention d'un local dans le centre de commercial dit des femmes ;
- ⇒ La faiblesse des capacités humaines en termes entrepreneurial, managérial et technique ;
- ⇒ L'accession limitée aux financements nécessaire pour la survie et la croissance de l'entreprise ;
- ⇒ Les lourdeurs administratives dans la plupart des procédures obligatoires ;
- ⇒ La pression fiscale qui semble excessive ;
- ⇒ L'accès et le coût des facteurs de production : eau, électricité, télécommunications, foncier, crédits, etc. ;
- ⇒ La désorganisation du secteur immobilier qui permet aux propriétaires de fixer à leur guise les loyers. Or la plupart des entrepreneures ne sont pas propriétaires de leur local de travail ;
- ⇒ La ténuité du marché local conjuguée à la faiblesse des pouvoirs d'achat ;
- ⇒ Le poids des mentalités défavorables à l'initiative des femmes entrepreneures.

2. Analyse des résultats de l'enquête

2.1. Méthodologie

L'enquête s'est faite par des entretiens directs avec les femmes entrepreneures en milieu urbain, à l'aide d'un questionnaire. L'enquête s'est basée sur le fichier exhaustif de la direction générale des impôts concernant les femmes entrepreneurs imposables et inscrites au registre du commerce. Ce fichier contenant environ 150 femmes entrepreneures à Nouakchott. L'enquête s'est voulue exhaustive mais n'a pu joindre que 108 femmes au total. Il faut remarquer que la quasi-totalité des femmes ayant des activités économiques agissent dans le secteur informel dans le cadre d'activités génératrices de revenus ou de microentreprises. Donc ces 108 constituent en fait le sommet de la pyramide, la « crème » de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie.

2.2. Le profil des femmes entrepreneures

La situation matrimoniale très majoritaire des femmes entrepreneures laisse accréditer l'idée que le mariage ne constituerait pas forcément un obstacle pour entreprendre. En effet, la majorité des entrepreneures sont des femmes ayant quasiment dépassées la période d'enfantement et pouvant donc mieux se consacrer à des activités entrepreneuriales souvent très prenantes. Ainsi, les femmes mariées représentent 76% du total, les divorcées 12%, les célibataires 6% et les veuves 6%. Au niveau de la classe d'âge, les 41-50 représentent 24 % de l'effectif, les plus de 50 ans : 26%, les 30-40 ans : 27%, enfin, les moins de 30 ans seulement 5%. Le tableau suivant explicite le niveau d'instruction des entrepreneures. Il semble qu'elle soit d'un niveau d'instruction nettement supérieur à la moyenne dans la population.

Tableau 2 : Niveau d'instruction des femmes entrepreneures

	Pourcentage
Bac et Sup.	29,62
Secondaire	26,85
Bac	21,29
Primaire	10,18
Mahadra (école coranique)	9,25
Analphabètes	1,85
Technique	0,92
Total	100

Concernant l'activité exercée avant d'entreprendre, l'écrasante majorité des entrepreneures étaient des salariées (55%) et rares sont celles qui dirigeaient une autre entreprise auparavant (7%). Seule une petite minorité (12%) a déjà travaillé dans le même secteur que celui de l'entreprise. La quasi-totalité (88%) découvre le secteur en question. A noter la part importante de femme précédemment au foyer parmi les entrepreneures. Au niveau des capacités managériales et entrepreneuriales, 91% des entrepreneures n'ont jamais suivi de formation en gestion des entreprises, de même que la même proportion n'a pas suivi de formation en création d'entreprise.

2.3. Les motivations liées à la création de leur entreprise

2.3.1. De multiples motivations

La réponse à la question sur les motivations dans la création et/ou la direction de l'entreprise ne peut être que multidimensionnelle. D'où l'impératif de décomposer les motivations. Ainsi, les motivations de la création d'entreprise relèvent de plusieurs ressorts. L'altruisme communautaire se place en première position avec 98,45% de réponses considérant. Vient en seconde position, le besoin d'indépendance (90,48%) et en troisième position, le besoin de réalisation (82,87%). Ces résultats ne sont pas très surprenants, dans la mesure où, ces entrepreneures sont pour la plupart mariées et donc fortement préoccupées par le bien-être des siens. Le besoin d'indépendance traduit la volonté de se garantir un minimum vital indépendamment du conjoint. Enfin, notons que le besoin d'évasion et le besoin d'argent sont les motivations les moins fortes chez les entrepreneures.

Dans le même prolongement analytique, si on procède par classement des sous composantes des motivations, on constate que « Assurer l'avenir de mes enfants » recueille 100% de

réponses « important ». Les sous motivations : « Assurer le bien être de la famille » et « Etre indépendante financièrement » viennent en seconde position (99,07%). Par contre, les plus faibles sous motivations sont : « Faire plus d'argent pour être riche » (50%) et « Tirer profit de ma formation et de mes talents » (75%). Cette dernière sous motivation n'est pas surprenante dans la mesure où le niveau d'instruction (voir par la suite) n'est en moyenne pas très élevé.

2.3.2. Avec cependant une forte influence parentale

Il semble que le facteur familial soit fortement relié à la motivation d'entreprendre : 64% ont ou avaient au moins l'un des parents entrepreneurs. Dans tous les cas, les femmes entrepreneures, malgré les multiples contraintes, ne regrettent pas l'aventure entrepreneuriale.

2.4. Les conditions de création de l'entreprise

Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la création de l'entreprise peuvent être appréhendées à trois niveaux : les sources de financements, les obstacles majeurs rencontrés et le sentiment de sa capacité propre (en tant que femme) à réaliser l'entreprise.

Tableau 3 : Sources de financement de la création d'entreprise

Classement	Sources de financement	Pourcentage
1	Personnelle	38,57
2	Microfinance	15,98
3	Tontine	11,67
4	Parents	10,91
5	Conjoint	8,62
6	Banque classique	6,85
7	Amis	4,31
8	Banque islamique	3,04
	Total	100

Les sources personnelles de financement priment. Le système bancaire finance peut la création d'entreprise. La microfinance et le financement informel (tontine) représentent une part notable dans les sources de financement. Enfin, malgré que la prépondérance de la situation maritale parmi les femmes entrepreneures, l'aide financière du mari paraît marginale. Ce constat rejoint l'une des motivations majeures de la création dans la recherche d'autonomie.

Tableau 4 : Classement des obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise

Obstacles	Pourcentage
Les difficultés de financement	28,70
Le manque d'accompagnement	17,28
Le manque d'intérêt des financeurs	16,97
Propres peurs et vos propres doutes	11,11
Les peurs et les doutes de vos proches	7,40
Les difficultés pour trouver les infos utiles	4,62
Les problèmes rencontrés administratifs	4,32
Manque d'expérience	4,01
Problème de location	2,46
Concurrence	1,85
Obstacle familial lié au garde des enfants	0,92
Aucun obstacle	0,30

Les difficultés de financement et l'absence de structures d'accompagnement lors de la création sont nettement prépondérantes dans les obstacles.

Enfin, l'âpreté de l'aventure entrepreneuriale, de manière générale, conjuguée aux contraintes liées au genre, semblent produire leur effets, puisqu'à la question semblent produire leur : « Avez-vous le sentiment que le fait d'être une femme a eu un impact sur la réalisation de votre entreprise ? », les entrepreneures répondent par la positive (76,85%). Dans le même prolongement, à la question « Pensez-vous que pour une femme, diriger une entreprise est plus difficile ou pas plus difficile que pour un homme », les réponses sont à 62%.

2.5. Le profil des entreprises créées

2.5.1. Secteur d'activité et période de création de l'entreprise

L'essentiel des entreprises se situent dans le commerce (42,52%), la confection (26,85%), les services (12,04%), la teinturerie artisanale (4,63%), la coiffure (2,78%), la petite industrie (2,78%), etc. Concernant la période de gestation, les entreprises sont de créations relativement récentes : seulement 5 % des entreprises créées avant les années 80, 19% entre les 1980 et 1990, 37 % entre 1991 et 2000, 37 % entre 2001 et 2010 et seulement 2% au-delà de l'année 2010 et sont concentrées dans les secteurs du commerce et des services.

Au niveau du statut juridique, l'entreprise individuelle semble largement l'emporter (89%) sur la structure sociétaire (11%). Parmi les entreprises sociétaires, l'entrepreneure en contrôle la majorité du capital, avec ou sans sa famille, dans 78,57% des cas.

2.5.2. Capital et chiffre d'affaires

Les entreprises dirigées par des femmes sont non seulement récentes pour la plupart, mais aussi de petite taille eu égard au capital social et au chiffre d'affaires déclaré. Pour le capital, plus de 52% ont un capital inférieur à 1 million d'ouguiya (1euro = 378 ouguiya) et seulement 30% ont un capital se situant entre 1 et 5 millions d'ouguiyas. Pour le chiffre d'affaires : 44 % déclarent moins d'un million d'ouguiya, 31% entre 1 et 5 millions et seulement 13% ont entre 11 et 20 millions. Pour les effectifs, 66% ont entre 1 et 4 employés dans leur entreprise et seulement 7% ont plus de 20 employés. Concernant l'exportation, 2/3 des entreprises

n'exportent pas et près du quart font moins de 25% de leurs ventes à l'exportation. Il faut préciser qu'en fait, une grande partie de ces entreprises importent plutôt que n'exportent.

2.6. Les obstacles rencontrés lors de la création et pendant l'existence de l'entreprise

Si on cumule les problèmes de financement stricto sensu et les problèmes de recouvrement (inclusifs dans les problèmes de financement), on a un taux de 58,73% de femme considérant l'obstacle financier comme empêchant l'entreprise de survivre et de se développer. L'écoulement des produits ou marchandises se situe aussi en haut de la liste. Cette dernière contrainte est autant due à la conjoncture actuelle qu'au fait que les femmes entrepreneures ont une forte tendance au mimétisme et donc favorisent la saturation de l'offre dans leur marché.

Tableau 5 : Classement des obstacles empêchant (ou pouvant) l'entreprise de se développer

Obstacles	Pourcentage
Financement	25.15
Recouvrement des créances	23.58
Ventes	23.27
Approvisionnement	8.17
Taxes douanières	7.54
Impôts	4.08
Ressources humaines suffisantes	3.45
Compétences personnelles	1.88
Production	1.25
Sécurité	0.94
Autre	0.62
Total	100

A la question : « Et plus précisément, dans chacun des domaines suivants, pensez-vous que les choses sont plutôt plus difficiles ou pas vraiment plus difficiles pour une femme que pour un homme? », les entrepreneures considèrent que la conciliation de la vie familiale avec celle entrepreneuriale constitue le premier obstacle (86,11%). Le second obstacle plus cité est la difficulté à satisfaire les besoins financiers (78%). Ensuite, le troisième obstacle le plus cité est le « sentiment de sécurité » (50%).

2.7. Les perspectives des femmes entrepreneures

Sur l'obtention des revenus attendus de l'activité entrepreneuriale, les entrepreneures répondent dans le tableau suivant à la question suivante : « Depuis le lancement de votre entreprise est-ce que vos revenus actuels, sont par rapport à ce que vous aviez envisagé et anticipé dans votre projet ? » :

Tableau 6 : Revenus obtenus par rapport à ceux anticipés

	Pourcentage des répondants
Largement supérieur	28,30
Equivalents	44,33
Inférieurs	24,52
Largement inférieurs	2,83
Total	100

Par rapport à l'avenir, les entrepreneures envisagent dans leur forte majorité (92%) d'investir dans les prochains alors même que les prévisions de chiffre d'affaires (restera au même niveau à 54% et diminuera à 9% pendant les 12 prochains mois) ne sont pas très optimistes. Ce qui laisse accrédi-ter l'idée que ces investissements visent le long terme.

2.8. Relations avec les banques

2.8.1. Une faible demande de financement bancaire

Seules 10,18% des entrepreneures disent ne pas avoir de compte bancaire. A la question d'avoir demandé un financement bancaire et la réponse de la banque, les réponses sont les suivantes : financement demandé par 40% et réponse positive de la banque à seulement 48%.

En fait une minorité d'entrepreneures a demandé un financement bancaire. Parmi elles, un peu plus de la moitié des entrepreneures l'ont obtenu. In fine seules 21,6% (40% X 54%) des entrepreneures ont obtenu un financement bancaire.

La ténuité de la relation peut être comprise en observant les constituants des échanges entre les entrepreneures et les banques. On constate que 84,21% des demandeuses de financement considèrent que les banques les ont elles bien informé sur les données dont elles avaient besoin pour constituer leur dossier, d'une part, et d'autre part, « plus précisément, les banques ont suffisamment été à l'écoute de votre projet ». Cependant, il n'en demeure pas moins qu'à l'inverse :

- ⇒ 65,78% des entrepreneures disent que les banques les ont pas bien informées des éléments susceptibles d'influer sur leur décision et
- ⇒ 56,75% des entrepreneures disent que les banques les ont pas bien aidées/ conseillées pour l'améliorer.

De plus, elles ne sont que 45,79% à connaître le taux d'intérêt appliqué par leur banque. Seules 32,40% affirment connaître le taux effectif global (incluant toutes les commissions bancaires) qu'applique leur banque.

Pour celles qui n'ont pas demandé de financement bancaire, les principales raisons évoquées sont les suivantes :

Tableau 7 : Les raisons de non recours aux financements bancaires

Raisons avancées	Pourcentage
Aucun besoin de financement	9,52
Peur d'un refus de son institution financière	12,69
Financé son entreprise par les profits	31,74
A obtenu du financement par d'autres moyens	42,85
Manque de connaissance sur les institutions financières	3,17
Total	100

2.8.2. Image et perceptions des banques : un jugement sévère

Au vu de ce qui précède, il n'est dès lors pas étonnant que l'appréciation des banques ne soit pas très bonne. L'appréciation n'est bonne que pour 15% et mauvaise pour 33%. Les perceptions ne semblent pas s'améliorer pour l'avenir de leur relation avec le système bancaire, seulement, 13,88% disent qu'obtenir le financement bancaire sera « Plus facile qu'avant ». A tel point qu'à la question : « Si une banque vous refusait demain un crédit, seriez-vous personnellement prêt à payer plus cher le coût de ce crédit pour obtenir le financement de votre projet ? », 77,77% répondent par la négative.

2.9. Les relations avec les autres types de financement

2.9.1. Des financements relativement plus faciles à obtenir

54,28% des entrepreneures sont membres d'une IMF. Parmi ces affiliées, 86,15% ont déjà demandé des financements auprès de leur IMF. Ce taux est largement supérieur à celui des demandeuses de financement auprès des banques. 96,61% ont reçu une réponse favorable à leur demande de microfinancement.

2.9.2. Une appréciation largement positive de la microfinance et du financement informel

Il semble que les autres sources de financement soient largement mieux appréciées que le financement bancaire qui ne recueille que 15% d'appréciations favorables. A cet égard, en comparant le crédit bancaire classique et le crédit islamique, 71% affirment préférer ce dernier.

2.10. Les attentes des entrepreneures

Les entrepreneures sont toujours en quête de reconnaissance par rapport à leurs confrères masculins.

Tableau 8 : Avez-vous le sentiment qu'aujourd'hui, les femmes entrepreneurs sont :

	Pourcentage
Plutôt mieux reconnues que les hommes entrepreneurs	25,92
Plutôt moins bien reconnues que les Hommes entrepreneurs	59,25
Ni mieux ni moins bien reconnues que les hommes	14,81
Total	100

En conséquent, pour une promotion efficace de l'entrepreneuriat féminin, les entrepreneures souhaitent respectivement des actions dans les domaines suivants en faveur des entrepreneures : financement accru, formation et réduction des tarifs douaniers et fiscaux.

Conclusion

Les femmes entrepreneures font face à de multiples contraintes et défis qui les empêchent de survivre et de se développer : financements très insuffisants voire inexistants, formation déficitaire en création et gestion des entreprises, difficulté à concilier vie familiale et vie entrepreneuriale, etc., ne sont qu'une partie des barrières qui se dressent dans leur cheminement entrepreneurial.

Malgré la ténuité des sources d'information, l'analyse documentaire et les rencontres avec les acteurs et intervenants dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin ont permis d'asseoir des constats pertinents sur les conditions entrepreneuriales féminines. Par exemple, seulement, 6 à 7% des créations d'entreprises sont imputables aux femmes pendant ces trois dernières années alors même que les formalités de création ont été largement simplifiées. L'explication de cette donne sera fournie par l'enquête auprès des femmes entrepreneures. Au niveau du profil, les entrepreneures sont plutôt quadragénaires, souvent mariées et n'ayant pas travaillé dans le secteur de leur actuelle entreprise. Le niveau d'instruction est relativement élevé avec cependant un capital financier faible. D'où des contraintes de survie et développement de l'entreprise. Celle-ci est souvent de petite taille en termes d'effectif et de chiffre d'affaires. Les contraintes de financement, le recouvrement des créances constituent des handicaps.

A noter que même si la majorité est dotée d'un niveau d'instruction relativement élevé, il n'en demeure pas moins que la quasi-totalité des entrepreneures n'a pas bénéficié de formation en création ou en gestion des entreprises. D'où des capacités managériales limitées empêchant l'entreprise d'être productive et compétitive. Les motivations sont multiples. L'altruisme communautaire, surtout celui d'assurer l'avenir des enfants, et le désir d'indépendance l'emportent sur des motivations pécuniaires. L'influence du milieu social est notable, dans la mesure où la presque totalité a au moins l'un des parents qui est ou a été entrepreneur.

Enfin, l'enquête a pu mettre en évidence la faible contribution des banques au financement des femmes entrepreneures. Elles puisent l'essentiel de leur financement dans leur cassette personnelle, auprès d'institutions de microfinance et des tontines. A tel point qu'elles ont une appréciation peu positive du financement bancaire classique. En revanche, le financement islamique et la microfinance sont positivement appréciés. Les mesures à prendre pour réduire ces contraintes mais aussi impulser l'entrepreneuriat féminin sont essentiellement : La conception d'une stratégie nationale intégrée de promotion de l'entrepreneuriat féminin, un plaidoyer, des instruments de financement et l'accompagnement-information-formation.

Il importe de souligner les limites de cette recherche. En effet, les investigations concernent essentiellement l'entrepreneuriat en milieu urbain excluant le milieu rural qui contient aussi une part non négligeable de femmes entrepreneures même si elles sont pour la plupart orientées vers les activités génératrices de revenus, surtout pour la survie. On peut aussi noter que l'économie informelle, très présente dans l'économie mauritanienne, est absente de l'enquête. Sa prise en compte aurait impliqué la mobilisation de moyens considérables compte tenu de l'hétérogénéité, l'étendue et l'éparpillement des activités informelles.

Références bibliographiques

- APROMI (Association pour la Promotion de la Microfinance) : “Les barrières à l’accès des femmes au crédit”, 2002.
- Banque Mondiale : Evaluation des enjeux stratégiques du genre en Mauritanie, 2010.
- CASSON M., L’entrepreneur, Ed. Economica, Paris, 1991.
- CDHLCPI : *Stratégie nationale de la microfinance* (SNMF), Nouakchott, Mauritanie, avril 2002.
- CDHLCPI : *Stratégie nationale de la micro et petite entreprise* (SNMPE), Nouakchott, Mauritanie, 2003.
- CMAP (Centre Mauritanien d’Analyse de Politiques) : Diagnostic de la situation de la femme en Mauritanie, 2004.
- CMAP : Enquête et analyse des intentions entrepreneuriales des étudiants en Mauritanie, septembre 2009.
- CMAP : Rapport d’analyse sur les pratiques de Gestion des Ressources Humaines dans les entreprises mauritaniennes, février 2009.
- CMAP : Réforme de la fiscalité des entreprises en Mauritanie, septembre 2009.
- CMAP : Etude pour l’implantation d’un centre de promotion des exportations en Mauritanie, Mars 2009.
- CNPM : Contribution du patronat à la promotion et au développement des initiatives privées féminines, in Forum régional sur le rôle de l’Entrepreneuriat Féminin dans la création d’Emplois et la Lutte contre la Pauvreté, Nouakchott décembre 2005.
- JULIEN P.A. et MARCHESNAY M., La petite entreprise, librairie Vuibert, Paris, 1988
- JULIEN P.A. et MARCHESNAY M., L’entrepreneuriat, Ed. Economica, Paris, 1996
- Ntsay C. : Document de stratégie nationale de promotion de la micro et petite entreprise, Etat des lieux, mars 2001, CDHLCPI-PNUD-BIT, Nouakchott.
- ONS : Annuaire statistique - 2008, août 2009.
- ONS : Enquête Permanente sur les Conditions de vie des Ménages, 2008.
- ONS : Enquête sur le secteur informel, 1992, Volume 5.
- ONS : Profil de la pauvreté en Mauritanie - 2008, septembre 2009.
- ONS : Résultats de L’Enquête Nationale à Indicateurs Multiples en Mauritanie (MICS), 2007
- PERROUX F, L’économie au XXe siècle, Ed. PUF, Paris, 1961.
- PNUD – ONUDI et Ministère des mines et de l’industrie : Eléments d’une stratégie nationale d’industrialisation de la Mauritanie, Nouakchott, 2002.
- PRECAMF : Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Microfinance.
- SALL A. et alii : La compétitivité future des économies africaines, éd. Karthala, Paris, 1999.
- SECF : Etude sur l’étendue de l’accès des femmes à la propriété foncière en Mauritanie (réalisée par Bounahna O. Marrakchi), août 2002.
- SECF : Stratégie Nationale de Promotion Féminine 2005-2008, Juillet 2004.
- WAGUE M. : Etude sur la problématique d'appui aux initiatives des jeunes entrepreneurs en Mauritanie, MAED-PNBG, Décembre 2004